

Dans la perspective de Tokyo 2020, le Crédit Coopératif soutient deux athlètes

Le Crédit Coopératif signe le Pacte de performance avec la Fondation du sport français afin de soutenir deux athlètes, Marine Boyer et Alexandre Dipoko-Ewane, pour leur qualification puis leur participation aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2020 de Tokyo.

Deux athlètes à encourager



Le Crédit Coopératif a à cœur de promouvoir le sport comme vecteur de lien social et transmettre les valeurs de l'olympisme en soutenant deux athlètes : la gymnaste Marine Boyer, 4^{ème} aux Jeux Olympiques de 2016 et médaillée européenne en 2016 et 2018 à la poutre, et Alexandre Dipoko-Ewane, champion paralympique d'Europe de saut en hauteur en 2018.

Le soutien que leur apporte le Crédit Coopératif leur permettra de se consacrer à leurs entraînements, dans le but de se qualifier pour participer aux Jeux Olympiques pour Marine Boyer, et Paralympiques pour Alexandre Dipoko-Ewane, à Tokyo en 2020.

Pour Benoît Catel, directeur général du Crédit Coopératif, «*si nous avons fait le choix d'accompagner Marine et Alexandre, c'est parce qu'ils sont battants, talentueux et prometteurs et que, grâce à notre soutien, ils pourront sereinement se consacrer à leur discipline en vue d'une qualification aux JO de 2020* ».

Un partenariat avec la Fondation du sport français

Le Crédit Coopératif a donc signé une convention avec la Fondation du sport français qui versera, sous couvert de la Fondation du Pacte de Performance, 90% de la dotation à ces deux sportifs de haut niveau.

La signature de la convention a eu lieu le 25 novembre à Paris lors de la conférence Pacte de performance réunissant Roxana Maracineanu, Ministre des sports, Laurent Mignon, président de BPCE, Stéphane Nomis, Président de la Fondation pour le pacte de performance et l'ensemble des entreprises signataires du pacte. L'engagement du Crédit Coopératif s'inscrit dans le cadre d'un projet collectif du Groupe BPCE – partenaire premium des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

A propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur

environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de clients et sociétaires. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. www.credit-cooperatif.coop et www.agirandco.coop

Le pot commun avec le Crédit Coopératif : <https://creditcooperatif.lepotcommun.fr/>



Contacts presse :

Laurence Moret - Directrice de la communication externe - 01 47 24 83 37
presse@credit-cooperatif.coop